

- expliciter et d'utiliser une méthodologie lui permettant :
 - de construire un rôle de porte-parole dans un groupe en évolution ;
 - de définir une fonction de leadership dans son groupe de référence ;
 - d'identifier les acteurs mobilisés autour d'un enjeu collectif donné ;
 - d'identifier les modalités du conflit et celles de la nécessaire confiance pour une mobilisation ;
 - d'identifier différentes formes de relation de confiance à l'égard d'un processus d'action collective à l'aide d'une grille d'analyse adaptée ;
 - d'identifier, en fonction de cette grille, des différents types de demandes, et des capacités d'y apporter des réponses croisées et combinées ;
 - de traduire ces demandes dans le groupe et y établir des relations de confiance autour d'un projet ;
 - de définir pour et avec le groupe des objectifs d'action en fonction des éléments identifiés.

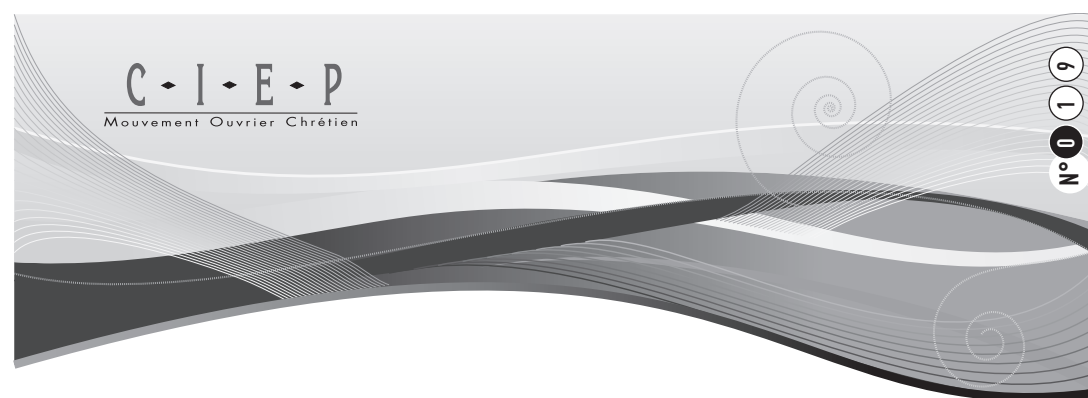
Horaire

Le cours de sources et principes de l'action collective entre dans le cursus de première année et compte 44 périodes de cours

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : *sur base d'une situation amenée par le chargé de cours ou l'étudiant* :

- d'identifier les acteurs, les fonctions de porte-parole et les demandes sociales ;
- d'établir un diagnostic des atouts, manques et besoins du groupe de référence pour renforcer les capacités d'action collective de celui-ci.



Sources et principes de l'action collective

L'animateur en action collective, politique, culturelle et sociale doit s'insérer et animer des groupes. Il importe donc tout particulièrement de maîtriser les techniques et outils d'animation de groupes, d'une part, et d'autre part de connaître les différentes formes d'action collective, en pouvant y repérer les facteurs favorisant ou pas sa réussite.

Le cours de « sources et principes de l'action collective » vise à permettre à l'étudiant :

- d'analyser les évolutions des formes d'action collective et les rôles de porte-parole qui y sont liés ;
- d'agir sur la mobilisation des acteurs proches pour rendre possible l'action collective.

Plus particulièrement l'étudiant s'exercera à :

- de situer le champ d'activité de l'éducation permanente et d'en repérer les croisements et les frontières avec ceux de la formation professionnelle et de l'enseignement en analysant leurs finalités et objectifs, leurs enjeux, leurs effets possibles et leurs limites ;
- identifier des grands moments d'évolution des comportements, des stratégies d'action collective et des concepts clés de l'action collective (mandat, groupe de référence, équipe, groupe porteur, grand manitou, ...) en fonction des grandes évolutions récentes du contexte socio-économique ;
- analyser les interactions relatives à une action collective donnée ;
- exercer la fonction de représentation ou de mandat dans une action collective ;
- identifier les éléments constitutifs du rôle de porte-parole et de les mettre en question face aux contraintes liées au contexte social et aux évolutions du rôle de porte-parole ;